



## Saisie immobilière

-----  
Par Marjolaine39

Bonjour,

Je suis marié mais séparé de mon mari , nous sommes actuellement en procédure pour une saisie immobilière.

Je souhaiterai savoir si je prend un avocat , avec un contrat à mon seul nom , si mon mari est représenté automatiquement avec le régime marital ou si sont nom doit obligatoirement figuré sur le contrat avec l'avocat.

Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

Les 2 bien sûr si vous êtes en communauté sur le bien.

-----  
Par Marjolaine39

Merci de votre réponse

-----  
Par ESP

Je vous en prie